

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 janvier 2015

FIN DE VIE - (N° 2435)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 10

présenté par  
M. Bompard

-----

**ARTICLE 2**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Au sein même de cet article, les mots « suicide assisté » sont mentionnés. Proposer l'euthanasie face à une « souffrance physique ou psychique insupportable » n'est pas une résolution de la souffrance. C'est nier cette réalité et manifester que la société ne peut plus soutenir les personnes en fin de vie. Ces demandes suicidaires ne sont faites que parce que la société abandonne ces malades. Philippe Bozzo di Borgo, l'homme qui inspiré le film *Intouchables* montre que la grande solitude qu'il a ressenti était un abandon de la société. Or les soins palliatifs peuvent apporter une aide et un confort face à la mort. Loin de nier l'évidence de la mort, c'est une confrontation douce par un soutien hospitalier qui doit amener à l'acceptation de celle-ci, à la réconciliation avec ses proches ...

Cet article est une porte-ouverte à une euthanasie pour tous, dans lesquels les critères seront de plus en plus vagues. Par cet article les politiques se rendent coupable de l'assassinat de milliers de personnes, de l'abandon de toute vie humaine avec un mépris pour les plus faibles. L'abandon de ces personne manifeste la profonde cruauté et lâcheté de la société moderne.